

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

## ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



## ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,  
Insertions subséquentes 2 " " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

## CAUSERIE AGRICOLE.

### Des Amendements.

(Suite.)

#### DE L'EMPLOI DU SEL EN AGRICULTURE ET EN HORTICULTURE, ET DE SES EFFETS.

Comme nous l'avons promis dans notre dernière *Causerie* nous allons faire connaître à nos lecteurs aujourd'hui quelle est l'action du sel en agriculture et en horticulture, et nous donnerons aussi les diverses quantités à être employées.

*Question.*—Quelle est l'action du sel sur le sol, les engrais et les plantes ?

*Réponse.*—Le sel est un engrais stimulant qui agit de six manières différentes :

- 1o. En déterminant une lente putréfaction ;
- 2o. En détruisant les mauvaises herbes et les insectes ;
- 3o. Comme matière constituante et comme nourriture directe de la plante ;
- 4o. Comme stimulant pour les vaisseaux des plantes qui absorbent les sucs du sol ;
- 5o. Comme préservatif contre les effets des changements subits de la température ;
- 6o. Enfin en maintenant le sol humide.

*Q.*—Quel est le moment le plus favorable de répandre le sel sur le sol ou la végétation ?

*R.*—Le sel peut se répandre selon la nature des plantes :

- 1o. Quinze jours avant la semence et même plus tôt ;
- 2o. Au moment de semer ;
- 3o. Lorsque le blé est bien sorti de terre.

*Q.*—Est-il avantageux de mêler le sel à d'autres engrais ?

*R.*—Le sel mêlé avec de la suie, de la poussière d'os, du

fumier d'étable, suivant la nature du sol, donnent des résultats qui ne peuvent être obtenus autrement. Une addition de sel aux engrais liquides, tels que purin et urine, augmente leurs bons effets. En ajoutant du sel au fumier de litière, à raison de cinq à six pour cent de son poids, on obtient des produits plus abondants. De la chaux vive éteinte avec de l'eau salée produit les meilleurs effets. Un mélange d'un quart de sel et de trois quarts de suie semé et enterré, en préparant le sol, donne des récoltes remarquables.

*Q.*—Quel est l'action du sel sur le blé, l'avoine et l'orge ?

*R.*—Le sel fait rarement croître la plante du blé plus grande et plus grosse, mais l'épi est plus beau, plus plein, et conséquemment le poids de son grain est bien supérieur. Si le blé est attaqué par le charbon, le sel fondu dans la proportion d'une livre de sel pour trois pots d'eau, répandu par aspersion sur le blé malade, fait mourir à l'instant le germe de la maladie et redonne la santé aux plantes malades. L'avoine et l'orge profitent aussi abondamment de cet engrais stimulant.

*Q.*—Comment doit être préparé le sel pour les carottes et les betteraves ?

*R.*—Un mélange composé de moitié sel et moitié suie, bien mêlé, divisé en petits tas de 30 livres, recouverts de terre, et distribués de distance en distance sur le sol, pour les laisser intacts pendant huit jours à-peu-près, avant de les répandre sur le champ, est un moyen fort recommandé et pratiqué avec avantage en Angleterre. Une fois les tas répandus sur le terrain, il faut donner deux ou trois labours, puis semer les carottes et les betteraves qui deviennent énormes.

*Q.*—Le sel est-il d'un emploi avantageux pour les prairies ?

*R.*—Les agronomes anglais affirment que les prairies fumées avec le sel donnent des produits bien abondants et souffrent beaucoup moins des gelées.

*Q.*—Les patates éprouvent-elles un bon effet de l'emploi du sel ?

R.—Les patates qu'on a le soin de tremper dans une légère solution de sel et d'eau, avant de les semer, donnent des tubercules qui sont à l'abri de la maladie et qui mûrissent huit jours plus tôt. En Angleterre, au moment où l'on sème les tubercules, on met dans le sillon un mélange de sel, de suie et de fumier dans les proportions suivantes : par arpent, 500 livres de sel, 500 livres de suie et 1,000 livres de fumier. Ce procédé paie abondamment.

Q.—Quel est l'effet du sel sur l'oignon et les choux ?

R.—Pour empêcher que l'oignon ne soit dévoré par des vers blancs, comme il arrive fréquemment, depuis bon nombre d'années, on emploie le sel mêlé avec de la suie, en égale quantité. Par exemple, sur un quart d'arpent on répandra, en préparant le sol, 150 livres de sel et autant de suie. A défaut de suie on peut se servir de chaux ou de cendre de bois, à égale dose. De même pour empêcher que les choux ne soient attaqués de la *patate*, ou mangés par les vers, on se sert encore du mélange précédent, mais un peu augmenté.

Q.—Est-il bien de répandre du sel sur les fourrages ?

R.—Lorsqu'on rentre les fourrages et les pailles, il est bien de répandre du sel sur les différentes couches dans la proportion d'une livre de sel pour cent livres de fourrages. Mais si les foin sont mal conditionnés et sont entrés encore humides, il faut doubler et tripler la dose. Ainsi préparé, le fourrage, même de mal conditionné devient une nourriture que les bestiaux mangent avec avidité et sans-inconvénient pour eux.

Q.—Quel effet produit le sel sur les bestiaux ?

R.—Le sel donné chaque jour aux chevaux, aux bêtes à cornes, aux moutons, aux porcs, etc., non seulement augmente leur produit, mais encore il les maintient en bonne santé, et les empêche très-souvent de contracter des maladies. Mais lorsque les fourrages ont reçu du sel, il est superflu d'en donner de nouveau aux animaux.

Voici maintenant la dose qui convient à chaque animal par jour :

Le cheval.....	Un quarteron.
Le bœuf.....	do
La vache à lait.....	Trois onces.
Une bête à corne d'un an...	Un demi quarteron
Le porc.....	do do
Le veau.....	Un once
Une brebis.....	Un demi once.

Si les bestiaux mangent du vert ou des racines, tels que navets, carottes, betteraves, il faut alors augmenter la dose de sel.

Q.—Peut-on faire usage du sel en horticulture ?

R.—Oui, l'horticulture étant sœur de l'agriculture, elle peut tirer de grands profits de l'usage du sel. D'ailleurs la culture de plusieurs plantes, que nous avons mentionnées plus haut, appartient autant au second qu'au premier de ces deux arts, et nous avons vu que le sel leur est très-favorable.

D'après ce que nous venons de voir, l'effet général du sel sur les récoltes de toute espèce, est donc d'augmenter leurs produits, de les préserver de certaines maladies, et d'en éloigner les insectes ; de rendre les fourrages plus nourrissants et plus sains

pour les bestiaux. Il est à croire, en outre, que les produits qui conviennent mieux à l'instinct et à l'appétit des animaux, donnent aussi à leur chair plus de qualité et de saveur. Tous ces avantages sont précieux, et tout cultivateur désireux d'améliorer sa terre, ses animaux et ses récoltes doit utiliser ce moyen puissant. Nous comprenons qu'un petit nombre de cultivateurs pourra se procurer du sel en assez grande quantité pour l'employer en agriculture, mais tous peuvent utiliser les saumures ; de plus tous ceux qui sont établis sur les bords du St. Laurent, depuis le Cap St. Ignace jusqu'au golfe, pourront employer l'eau salée, ainsi que les varechs et les plantes salines.

Dans la prochaine *Causerie* nous parlerons des expériences faites sur presque toutes les différentes cultures.

(A continuer.)

## HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

En donnant d'abord dans cette *Quinzaine* le résumé des travaux de notre Parlement Canadien, nous croyons à peu près inutile de parler de l'Adresse de la Couronne et des discussions qu'elle a soulevées. La partie pratique qui résulte de ces deux circonstances offre ordinairement si peu d'avantages réels aux intérêts publics, comme il a été observé par quelques-uns de nos bons journaux, qu'il vaut mieux résumer de suite les procédés et les délibérations journalières de nos Chambres.

Nous bornant à ce qui entre davantage dans le cadre de la *Gazette des Campagnes*, nous voyons avec plaisir que déjà plusieurs pétitions ont été mises devant le Chambres, demandant des chemins de colonisation sur divers points du pays, et d'autres relatives aux sociétés d'agriculture, au crédit foncier, à l'érection de nouvelles écoles dans les paroisses et de Salles d'asile dans la cité de Montréal. D'autres pétitions réclament que l'intérêt de l'argent soit enfin fixé à 6 ou 7 par cent. C'est là une mesure qu'on ne doit point abandonner qu'elle n'ait été accordée. Quelques-unes de ces pétitions ont trait à l'incorporation de nouvelles sociétés de bienfaisance ou de communautés religieuses, à l'établissement d'une meilleure discipline dans certaines prisons, ainsi qu'à certains amendements devenus nécessaires aux lois du Jury et à l'acte des municipalités du Bas Canada. La Corporation des pilotes présente une pétition relative à la Maison de la Trinité de Québec et pour d'autres fins. C'est aux pilotes à prendre intérêt à la chose.

Parmi les avis de motions qui peuvent intéresser davantage le peuple des campagnes, il y a ceux qui concernent le cours de l'argent, l'augmentation du fond des écoles et de celui destiné à l'encouragement de l'agriculture. Il est question aussi des expositions agricoles, du port libre des journaux canadiens par toute la province, de la prévention des accidents sur les chemins de fer, de la multiplication des machines

à brayer, de l'ouverture d'un chemin de Québec au lac St-Jean, ainsi que du commerce du bois canadien et de l'état de nos pêcheries.

Déjà plusieurs des objets compris dans ces avis et ces pétitions sont devenus projets de loi. Quelques autres de ces projets se rapportent au règlement de la chasse, à des amendements à la loi actuelle des élections parlementaires, au louage et à l'affermage des biens fonds dans le Bas-Canada, et à une nouvelle division des comtés dans cette partie de la province.

En dehors des Chambres, l'intérêt public ne cesse de s'occuper de l'avancement de la colonisation et de l'agriculture. On voit avec plaisir que non seulement la cause de l'agriculture progresse par l'effort des moyens purement matériels, mais que l'instruction propre à rendre l'agriculture un art noble et doublement productif, va se répandre de plus en plus. Une nouvelle école, comme on a vu dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, est annoncée dans ce but au Collège de Ste. Thérèse, dans le district de Montréal; et voilà qu'à l'Isle d'Orléans, dans la paroisse de la Ste. Famille, on donne le bon exemple d'envoyer, aux frais de la paroisse, des élèves aux écoles d'agriculture. Puisse ce bon exemple être le point de départ d'un mouvement général qui fasse que l'instruction agricole prenne pied parmi nous autant au moins que celle qui s'y donne actuellement dans les intérêts du commerce et de l'industrie. Mais pour cela, il faut nécessairement que l'enseignement agricole soit simple, éminemment pratique, limité à peu d'années et peu coûteux. Autrement, on fera peut-être quelques spéculations savantes dans cet art, mais l'enfant du peuple, et le peuple plus tard, à la seconde génération, seront encore, comme aujourd'hui, à demander l'instruction et le pain de la vie agricole; et personne ne sera là pour le leur donner. Soyons philosophes puisqu'on veut l'être, non en élevant toutes choses au-dessus de la portée et des besoins du peuple, en comprenant une bonne fois que la science agricole nécessaire au peuple n'est pas, et ne doit pas être une science d'apparat, une science académique ou d'amateurs qui veut donner à ses adeptes l'immortalité de la gloire humaine; mais un simple besoin de première nécessité qui a ses moyens simples comme lui, et toujours suffisants, s'ils sont bien employés, pour rendre un peuple agricole assez riche et assez heureux dans son état. C'est le but de la Providence qui n'a pas appelé les peuples à couvrir la terre de philosophes, ce que l'histoire montre être parfois un grand malheur, alors seulement que quelques poignées de philosophes s'avisèrent de faire l'éducation de certains peuples; mais bien les peuples qui ont été appelés d'en Haut pour vivre ici-bas dans des conditions modestes de bonheur et de vertu, selon les réalités que la Providence leur a assignées. Sortir de là, c'est d'abord témérité, si ce n'est tout de suite aberration inconcevable ou vertige.

Passons maintenant à l'étranger. La guerre intestine de nos voisins se poursuit toujours avec un égal acharnement. Le Nord, comme toujours, subit d'éclatants échecs. Le Sud n'est pas non plus sans essayer

des revers fâcheux. Mais, de part et d'autre, revers et échecs ne laissent encore rien espérer pour la réconciliation des partis. En vain, en outre, les puissances européennes font de nouveaux efforts pour intervenir tant pour leur propre intérêt que dans l'intérêt général de l'humanité; rien encore, de ce côté, n'avance cette réconciliation des partis belligérents. On est encore à se demander: Où cela va-t-il conduire?

En attendant, des symptômes nouveaux se déclarent. Au lieu de deux partis acharnés qui déchirent aujourd'hui les flancs de la république modèle, on est, ce semble, à la veille d'en voir surgir d'autres, lesquels, loin de viser à ne point désunir davantage la grande unité nationale, déjà que trop cruellement partagée, ne tendent à rien moins qu'à établir, dans l'ouest, une nouvelle indépendance. Ce serait donc plus tôt qu'on ne le pensait le commencement de la fin de ce grand empire américain qui se promettait rien moins que la domination entière de tout le nouveau monde; et qui sait, peut-être celle de l'ancien monde par surcroît. Les Romains avaient bien pu englober dans leur république le monde connu de leur temps, pourquoi la race saxonne de notre Amérique, si hardie et si prospère en peu de temps, n'aurait-elle pas entrepris les mêmes vues? Non; les temps sont changés. L'esprit chrétien des peuples du jour, quelque altéré qu'il soit chez plusieurs, n'est pas en faveur des conquérants. Que ceux-ci se présentent par la puissance des armes ou par l'hypocrisie des annexions, l'esprit du jour a une meilleure idée de la justice et de ses droits sacrés pour ne pas résister tôt ou tard à ces envahisseurs sans titre et sans crédit. C'est pourquoi il faut penser avec fondement que la Grande république en a fini en fait d'agrandissement, et que son destin actuellement la pousse bien au contraire vers un morcellement difficile à déterminer. C'est pourquoi encore on ne peut s'expliquer la raison donnée par l'Empereur des Français pour légitimer sérieusement son intervention armée au Mexique. Il craint, a-t-il dit, les envahissements du peuple américain. Passe pour les années écoulées avant la guerre actuelle; mais aujourd'hui craindre les envahissements d'un peuple en débâcle, c'est être par trop timoré pour un Napoléon. Il y a à cela d'autres raisons que tout le monde saisit, en France comme ailleurs. En attendant que la lumière se fasse, cette expédition du Mexique n'avance guère vers le but, quel qu'il soit, qu'on avait en vue. S'il n'y a pas eu autant qu'on l'a dit de fâcheux échecs pour les troupes françaises, il reste toujours à voir les exploits qui doivent les rendre maîtresses enfin du poste ou du but qu'on leur a assigné: chose qui intrigue, même en France, les amis de la gloire et des intérêts français.

À l'intérieur, la France aujourd'hui paraît particulièrement occupée des nouvelles élections qui approchent. Là comme partout dans les pays constitutionnels, les partis se préparent par les voies qu'on sait à combattre ou à soutenir le gouvernement. Celui-ci n'est pas sans appréhensions. D'anciens antagonistes de sa politique, les Falloux, les Brogérie, les Monta-

lembert, avec de plus récents, les Keller, et autres, sont sur les rangs pour briguer les suffrages populaires. La question italienne pour ces champions catholiques sera toujours le point culminant de la politique nationale. Le Gouvernement n'ignore point leur pensée à cet égard. D'un autre côté, ceux-ci n'ignorent point la lutte à outrance que leur ménage le Gouvernement. Espérons toutefois qu'ils réussiront dans leur lutte contre un Pouvoir mal inspiré qui veut tout dominer, même les grands corps de l'Etat qui partagent, d'après la constitution, l'autorité souveraine. S'il y a quelque peu d'indépendance en France sur la question italienne, c'est bien au Corps Législatif qu'elle se trouve. Le Sénat, à part quelques rares exceptions qui restent malheureusement sans influence, nous paraît d'une docilité étrange sous la main du maître.

La préparation des élections a été la cause, disent plusieurs journaux de bon aloi, que la politique impériale s'est faite acceptable pour le moment vis-à-vis de Rome. Nous aimerions mieux certes un autre motif. Mais prenons toujours la chose ainsi en attendant que les motifs s'épurent et qu'il n'y ait plus que la cause elle-même avec toute sa grandeur et sa haute justice qui serve de motif à la défendre désormais franchement et puissamment.

La crise opérée chez les artisans cotonniers paraît tirer à sa fin en Angleterre. Il n'en est pas encore ainsi en France, où cependant l'esprit et les œuvres de la charité chrétienne ne font jamais défaut. Le Gouvernement, pour certain intérêt politique, eût bien voulu guérir le mal à lui seul; mais la plaie, déjà peut-être trop négligée, s'est montrée tout-à-coup si sinistre, qu'il a fallu que tout le monde y mît la main. C'est l'illustre évêque Dupanloup, dont la politique avant tout, comme de raison, est d'aller au secours des malheureux, qui a pris l'initiative de la charité publique en faveur des ouvriers réduits à la faim. Sa parole et son influence ont été comme toujours couronnés d'un beau succès.

Un nouvel archevêque, sur la nomination de l'Empereur, a succédé sur le siège de Paris, à Son Eminence Monseigneur le Cardinal Morlot. On est partagé, en France, sur le mérite du nouvel élu, Monseigneur D'Arbois, ci-devant évêque de Nancy. Le temps, et un temps bien prochain, fera juger sainement si le choix a répondu aux difficultés du poste.

On dit toujours que l'Impératrice Eugénie doit aller, au printemps, visiter le Saint-Père, avec le petit prince impérial dont Pie IX, comme on sait, est le parrain. Les catholiques en général augurent bien de ce voyage. Puisse-t-il en être ainsi! En effet, cette circonstance devrait être l'occasion des derniers éclaircissements de la grande question, s'il en était encore besoin après tant d'autres déjà données. Espérons toujours, et tenons ferme de plus en plus pour la bonne cause, celle de Pie IX et du monde.

A Naples, et dans tout le royaume des Deux-Siciles la réaction des sujets fidèles semble toujours prendre de l'importance, malgré le redoublement d'action de la tyrannale piémontaise. Il en est de même dans les

autres contrées usurpées.

En Angleterre, on s'occupe plus, on dirait, par le temps qui court, à gouverner ailleurs que chez soi. On a la Grèce à pourvoir d'un roi; on a la Turquie à tenir sur pied, menacée qu'elle est toujours par la Russie. On a les Iles Ionniennes et Gibraltar à négocier; on a les Etats-Unis à tenir en fièvre chaude en s'opposant à toute intervention favorable à la paix. En un mot, que n'a pas à faire la politique de Palmerston pour entretenir partout des lutttes et le trouble, afin que les peuples affaiblis par cet état anormal laissent en paix Albion régner seule sur le monde.

## CORRESPONDANCE.

### La Colonisation.

(Suite.)

Monsieur le Rédacteur,

Le township Viger, à part les terres réservées aux Sauvages, forme aujourd'hui la mission de St. Epiphane, qui est desservie, depuis 1857, par M. le curé de St. Modeste de Withworth.

Permettez-moi, M. le Rédacteur, de vous dire pourquoi et à quelle occasion Saint Epiphane fut choisi pour patron de cette future paroisse. Je suis heureux de raconter cette petite anecdote, parcequ'elle rappellera aux colons de Viger et à tous ceux qui ont vécu dans son amitié, le souvenir d'un digne prêtre, que la mort nous a ravi si prématurément, le Révérend M. Epiphane Lapointe, curé de Rimouski.

Feu M. le curé Lapointe a, dans le township Viger, un frère aîné, brave citoyen, l'un des plus anciens colons qui se sont fixés dans l'endroit.

Partant un jour du township Viger, en compagnie de son frère et de M. N. Bélanger, alors curé de St. Arsène, M. Epiph. Lapointe, alors missionnaire à l'Aspébiac, dans la Baie des Chaleurs, leur dit: "Eh bien! je vois que votre township prospère et progressé rapidement; j'en suis vraiment heureux. Pour encourager votre colonie, ajouta-t-il, en s'adressant à M. Bélanger, je promets que si vous voulez choisir Saint Epiphane pour patron de votre future paroisse, je vous donnerai, moi, pauvre missionnaire, QUARANTE PIASTRES, pour vous aider à bâtir votre chapelle..... Puis, lorsque vous aurez une église, je ferai faire à mes frais un beau tableau de St. Epiphane pour le maître-autel."

St. Epiphane est le patron de la mission de Viger depuis le jour de la démarcation de la chapelle, qui a eu lieu le 26 février 1857. Les quarante piastres ont été données généreusement dans l'automne de 1857.

Mais, hélas! la mort n'a pas donné le temps à ce bon prêtre, à ce cœur noble et généreux, d'accomplir la seconde partie de sa promesse!!

Les colons de St. Epiphane s'estiment heureux et regardent comme un bon augure, de compter parmi les premiers bienfaiteurs de leur mission, avec M. Bélanger et autres, le Révd. M. Lapointe et l'honorable Denis Benjamin Viger qui, lui aussi, a fait, à la demande de M. le curé de St. Modeste, un don généreux dans les commencements de cette mission.

Comme faible témoignage de pieuse reconnaissance, un *libera* solennel a été chanté dans la chapelle de la mission aussitôt que la nouvelle de la mort de M. Viger nous fut parvenue; et le 14

décembre dernier, un semblable témoignage de gratitude a été rendu, en présence des fidèles de la mission de St. Epiphane, pour le repos de l'âme du vénéré et si justement regretté M. Epiphane Lapointe.

Cependant le Tout-Puissant réservait à la mission de St. Epiphane des jours de malheurs.

Rappelons un douloureux souvenir pour avoir l'occasion d'acquiescer une nouvelle dette de reconnaissance.

Nous sommes à l'été 1860. Pendant plusieurs semaines, un soleil ardent, une chaleur étouffante avait asséché la terre; point de pluie depuis plus d'un mois. Le feu, allumé dans les bois voisins, ou conservé dans des anciens abattis, attiré, rallumé par un fort vent d'ouest, s'est élevé tout-à-coup; et voilà qu'il agrandit, s'avance, s'approche des champs ensemencés et des demeures des colons. Des efforts vigoureux, inouïs, sont faits pour arrêter l'élément destructeur. C'est en vain!... En quelques heures, plusieurs maisons, granges et autres bâtisses, ainsi que près de 500 minots de grain ensemencé sont devenus la proie des flammes.—C'était le 7 juillet.

Oh! qui dira, qui décrira le triste spectacle qu'offrait, le lendemain de l'incendie, ces champs noirs, dépouillés de toute verdure, de toute végétation? Ces parties de forêts, ces bouquets de bois verts conservés précieusement, couverts hier d'une riche verdure, et aujourd'hui n'offrant plus qu'un tronc nu et desséché? Ces champs vastes, dépouillés de leurs clôtures, semblables maintenant à une plaine aride, et ces prairies fumant encore plusieurs jours après l'incendie, et conservant ainsi sous terre, un feu latent, qui menaçait à chaque instant de sortir à la surface pour causer de nouveaux ravages!

Et vous, pauvres colons, familles infortunées, oh! que votre douleur était grande lorsque le lendemain de ce jour de malheur votre pasteur fut vous visiter, parcourant avec vous les décombres de ces demeures encore fumantes, ainsi que vos champs dépouillés; oh! comme vous acceptiez avec bonheur la parole du prêtre,—parole d'encouragement, de consolation!! Aussi quel courage, quelle résignation à la volonté du Très-Haut avez-vous montrés dans ces jours d'épreuve et de calamité!!

D'un autre côté, on vit alors ce qui se voit toujours dans de semblables circonstances, parmi des frères chrétiens, catholiques. On vit ceux qui avaient été épargnés, dans nos paroisses du comté de Témiscouata, se faire un bonheur de venir porter secours à ceux que le malheur avait frappés.

Nos incendiés se voyant sans pain pour eux et leurs familles, sans aliments pour leurs animaux, s'adressèrent tout d'abord aux âmes charitables des paroisses voisines, et reçurent de prompts secours. Outre cela, la divine Providence avait ménagé un secours inattendu. La quête pour Notre Saint-Père n'était pas encore faite à Cacouna; une grave maladie en avait empêché M. le curé du lieu, Monseigneur l'Administrateur, alors en visite épiscopale dans nos paroisses, permit à celle de Cacouna de donner aux incendiés le produit de la quête.

Les habitants de Cacouna, dont la charité et la générosité sont connues, comptent plusieurs parents et amis dans le township Viger; aussi ils donnèrent avec empressement, ils donnèrent beaucoup.

Le produit de la quête du Pape en grain, viande, poisson, hardes et argent, s'éleva à la somme de \$200 et au-delà.

Ce ne fut pas tout. Ce ne fut que le commencement des secours.

La plupart des victimes de l'incendie ont, dans les paroisses des comtés de Kamouraska et de l'Islet, des connaissances, des parents, des amis. La Providence avait accordé, cette année, une abondante récolte aux paroisses d'en haut. Aussi les braves et généreux citoyens des paroisses de Kamouraska, St. Denis, St. Paschal, Rivière-Ouelle, Ste. Anne, St. Roch, Ste.

Louise, l'Islet et St. Jean entr'autres, se virent-ils, pendant plusieurs mois, visités chaque jour par les brûlés de St. Epiphane, l'Isle-Verte, Trois-Pistoles, St. Eloi, etc., tout autant de localités qui avaient souffert de l'incendie; et chaque jour la charité distribuait le blé, la viande, le linge et l'argent pour secourir les malheureuses victimes, et cela avec une bienveillance, une sympathie et une générosité dignes des plus beaux éloges.

Ma voix n'est qu'un faible interprète des sentiments de reconnaissance dont les cœurs des incendiés doivent être longtemps pénétrés envers leurs bienfaiteurs des paroisses d'en haut, qui, par leurs abondantes aumônes, fournirent, à un si grand nombre de colons, les moyens de nourrir leurs familles et d'empêcher leurs animaux de mourir de faim pendant l'hiver de 1861.

Mais il fallait ensemençer les terres au printemps suivant. Il fallait profiter de la cendre de suite. Quelques-uns avaient bien pu se procurer une partie de la semence nécessaire, soit par quêtes ou par achat; mais un très-grand nombre se trouvait dépourvu de grain de semence.

C'est alors que Messieurs les curés des localités incendiées, eux qui n'avaient pas été les derniers à secourir, pendant l'hiver précédent, leurs infortunés paroissiens, c'est alors qu'ils se réunirent en assemblée à l'Isle-Verte, pour préparer une requête au Gouvernement, sollicitant un secours en argent.

Le ministère fit d'abord quelques difficultés, craignant de créer un précédent; mais enfin il accueillit cette demande favorablement. Une somme fut votée pour l'achat de grain de semence pour les incendiés du comté de Témiscouata, et au mois de mai 1861, cette somme était déposée, par l'entremise de M. B. Dionne, représentant de Témiscouata, entre les mains de MM. les curés, lesquels furent chargés par le Gouvernement, de faire eux-mêmes la distribution de cet argent, au meilleur de leur connaissance et conscience.

De fortes semences furent faites, et le Souverain Dispensateur de toutes choses, qui avait envoyé un fléau à son peuple l'année précédente, accordait, cette année, un temps favorable, des pluies abondantes, un soleil bienfaisant, un été long, un bel automne, et par conséquent, une récolte abondante. Une grande joie, un bonheur inespéré succédait à des jours de malheur.

Aujourd'hui, tout le monde reconnaît que le feu, après avoir été un juste sujet d'alarmes dans le temps, a eu pour conséquence un grand bienfait, en contribuant à avancer les terres considérablement.

C'est un fait qu'une quantité de terres a été ainsi faite en un seul jour, en quelques heures; lesquelles terres n'auraient pu être mises en état de culture qu'avec beaucoup de peines, de travaux et à grands frais, d'ici à plusieurs années.

(A continuer.)

Extrait d'une lettre qui nous est adressée des Escoumins:

Monsieur le Rédacteur,

..... Dans cette localité, les terres sans être de première qualité, sont assez avantageuses et poussent d'excellents grains. Le foin surtout y vient en abondance, ce qui permet d'élever un grand nombre d'animaux; et j'ai souvent entendu dire par mes ancêtres que quand le cultivateur a une bonne établie de bestiaux, il est riche ou en voie de le devenir. Il y a plusieurs cultivateurs qui récoltent du foin sans l'avoir cultivé; c'est surtout le long des rivières et auprès des lacs qu'ils le trouvent en grande quantité. Que serait-ce donc s'ils le cultivaient? Les pâturages sont aussi d'une grande

richesse. Jusqu'ici les habitants de cette localité se sont, pour ainsi dire, livrés exclusivement aux travaux des chantiers, et peu y ont fait fortune. Aussi plusieurs commencent à comprendre qu'il serait plus avantageux pour eux de se donner aux travaux des champs, et prennent des lots pour eux et leurs enfants. J'espère que votre *Gazette* va grandement contribuer à développer en eux le goût de la culture, et les guidera dans cette occupation d'un nouveau genre pour eux. D'ailleurs, le plus grand nombre de bras peut être employé à ouvrir des terres sans que les chantiers en souffrent beaucoup.

Monsieur, ne me refusez pas le plaisir de vous rapporter ce qu'un chasseur de renom me disait l'autre jour. "Monsieur, je vais prendre une terre; voyez-vous un tel, il cultive et il réussit à merveille; sa terre lui donne de bons produits. Il vit heureux et honorablement. Moi je me fais mourir à faire la chasse aux loups-marins, et je ne fais aucun profit; mes peines recommencent tous les jours, mais je tire toujours le diable par la queue, et je vous assure que c'est un mauvais payeur que ce luron. Je laisse là le loup-marin et je commence à faire de l'abattis cette semaine même." Je l'encourageai de mon mieux, en lui disant qu'il pourrait encore se procurer le plaisir de la chasse; mais qu'en se livrant à l'agriculture, il choisissait la meilleure part.

Monsieur, je termine en vous assurant que je serai tout pour favoriser l'avancement de l'agriculture, et je crois ne pouvoir arriver plus sûrement à mon but, qu'en lisant votre *Gazette* à ceux qui n'ont pas l'avantage de la recevoir.....

### École d'Agriculture de Ste.-Thérèse.

Nous extrayons ce qui suit de l'article éditorial de l'*Agriculteur* :

"Beaucoup se croient appelés à révolutionner la science agricole, et, sans doute par de louables intentions, se proposent rien moins que d'opérer des transformations subites. C'est un zèle, un engouement que l'on ne saurait trop chercher à modérer, car ses mécomptes servent moins qu'ils ne nuisent à la cause du progrès agricole. Le praticien routinier a pu, en les constatant, observer que si ces procédés sont susceptibles de critiques, les savants lui ont aussi donné parfois la preuve qu'ils ne font pas toujours mieux que lui. On doit bien se garder d'en multiplier les exemples.

"Que l'on ne pense pas cependant que ses observations nous sont suggérées par l'établissement d'une nouvelle école, que, nous a-t-on dit, le collège de Ste. Thérèse vient de s'annexer. Nous n'avons que des données les plus vagues à cet égard, et nous ne saurions en parler d'une manière quelconque avant d'en connaître au moins le programme. Nous ne pouvons, en attendant d'utiles informations, que nourrir l'espoir que cette école est entourée des conditions propres à lui assurer le succès. D'autres, nous savons, lui promettent ce succès avec la plus entière confiance; pour nous, nous le lui souhaitons franchement, car nous jugeons un peu avec l'expérience que nous avons des hommes et des choses. L'école de Ste. Anne fonctionne seule, et nous ne sachons pas que l'on y constate un nombre excessif d'élèves, quoiqu'on ne puisse nier ni le zèle, ni le dévouement, ni le savoir, ni en un mot, l'aptitude intelligente et éclairée de son révérend directeur. Elle est en progrès cependant; or, craignons de l'arrêter et plus encore de l'entraver, ce serait certainement le plus funeste coup porté à l'enseignement que de voir cette école fermer ses portes. Ce qui revient à dire avec le poète, quoique par d'autres considérations :

Travaillez à briser quelque ordre qui vous presse  
Et ne vous réquez point d'une église vicieuse.

La grande vérité que pour l'instant il s'agit de répandre, de propager, de faire accepter par le grand nombre des fermiers, c'est qu'aucun d'eux ne peut se permettre d'élever ses enfants dans l'ignorance des principes et des faits qui assurent un plein succès en agriculture."

## RECETTES DIVERSES.

### Fromage de patates.

Voici un moyen facile de tirer parti des patates aussitôt qu'on s'aperçoit qu'elle pourrissent. On en fait un excellent fromage; Voici comment on procède: On choisit les patates les plus blanches, les plus grosses et les plus saines; on les met au feu, on enlève ensuite la pelure; on les pile jusqu'à ce qu'elles soient réduites en pâte. On ajoute à cette pâte du lait caillé dans la proportion de 1 à 5, c'est-à-dire, douze pots de lait pour soixante pots de pâte; et on pétrit le tout ensemble. On tient ensuite ce mélange parfaitement convert pendant quatre à cinq jours, puis on le remanie de nouveau; on le met dans un moule de bois, de terre ou de fatence et on le fait sécher à l'ombre pendant une quinzaine de jours. Le fromage peut alors se manger, mais il s'améliore en vieillissant, et il se conserve frais et succulent si l'on a soin de le tenir dans un vase clos et dans un lieu sec et bien aéré.

Nous donnons ici une recette que nous aimerions à voir expérimentée par tous ceux qui se livrent au vice légal de l'ivrognerie. Les parents surtout ne devraient pas craindre de faire subir à leurs enfants, malheureusement enclins à la boisson, le traitement suivant :

### Moyen de corriger l'ivrognerie.

L'usage immodéré des liqueurs fortes affaiblit l'intelligence et cause une foule de maladies. Pour corriger ceux qui ont contracté cette malheureuse habitude, on emploie en Suède le moyen suivant: Le sujet est emprisonné, et pendant quelques jours on le nourrit uniquement d'aliments imprégnés de boissons fortes. Avant la fin de la semaine, l'homme soumis à ce traitement contracte une telle horreur des liqueurs fortes, que la seule odeur de ces boissons lui inspire un insurmontable dégoût pour elles. On cite l'application de cette recette, faite en France, à des jeunes gens, avec un tel succès, qu'ils ont recouvré leur santé physique et morale et n'ont subi aucune rechute.

### Moyen pour empêcher les truies de dévorer leurs petits.

On nous écrit pour nous demander quel moyen il faut employer pour empêcher les truies de dévorer leurs petits.

Il faut, pour cela, leur donner un logement convenable et une nourriture légère; tout dépend de là. On peut être certain d'éviter cet accident en mettant ces animaux dans un espace assez vaste et en ne leur donnant qu'une nourriture verte. Mais si ces truies sont à la gêne, et si elles sont nourries en grain, elles souffrent beaucoup de la constipation, elles entrent en fureur et dévorent leurs nourrissons.

Voici donc comment on doit procéder: Si c'est pendant l'hiver, il faut leur donner des patates, des betteraves, des navets, etc.; si c'est pendant l'été, il faut mêler au grain de l'herbe verte.

Maintenant quand les truies refusent de nourrir leurs petits et n'en font aucun cas, on les éloigne pour quelques instants; c'est le moyen de les leur faire désirer et de les engager à les nourrir.

## LITTÉRATURE.

## UNE NUIT DANS UNE SUCRERIE.

A la suite de nos longs, de nos pénibles hivers, de cette mort apparente où la nature se trouve ensevelie pendant plus de six mois de l'année, avec quel bonheur nous saluons les premiers beaux jours ! Surtout dans la pauvre chaumière avec quel indicible sentiment d'allégresse on voit disparaître la neige sous les brûlants baisers du soleil ! Depuis si longtemps on faisait des vœux ardents pour le retour de cet astre bien aimé, qu'on est donc heureux de le revoir ! Chaque jour, on lui donne une tâche à remplir et, le soir, on se félicite ou on murmure suivant que le banc de neige a plus ou moins fondu. Pour le pauvre, voyez-vous, le printemps c'est plus qu'un plaisir, c'est plus qu'un bienfait, c'est un ciel qui s'entr'ouvre !

Mais combien je suis loin de mon sujet.

Parmi tous les plaisirs, parmi toutes les jouissances que le printemps nous donne avec tant de libéralité, il en est peu qui soient plus universellement répandus qu'une fête à la sucrerie. A la campagne, il est peu de familles qui n'aillent pas y passer une journée et là, tout au désir de s'amuser, on oublie les soucis domestiques. Autrefois je ne laissais jamais un printemps s'écouler sans aller passer une nuit à la sucrerie du père Baptiste. Quoiqu'un peu naïf, c'était un bon et noble cœur que le père Baptiste. Depuis longtemps ami de la famille, enfant il m'avait bien des fois fait sauter dans ses bras. Lui aussi il a payé l'ineffable tribut à la nature : en visitant sa tombe l'année dernière, je lisais sur une pauvre croix de bois cette simple et touchante inscription : " Il fut un honnête homme. " Heureux celui qui dans le tombeau, ce but sur lequel nous allons tous nous heurter, mérite ce témoignage honorable que la voix unanime de ses concitoyens lui décerne.

Ce qui me faisait préférer la sucrerie du père Baptiste, ce n'était pas seulement l'accueil toujours si cordial qu'il me faisait, mais c'était encore parce qu'elle se trouvait à une profondeur considérable dans les bois. Les uns vont au bois pour s'amuser, d'autres y vont pour rêver. Plus la distance alors qui nous sépare du bruit, du tumulte, du monde est grande, plus le lieu est favorable à la rêverie. Telle était la disposition d'esprit dans laquelle je me trouvais un soir, il y quatre ans, à la sucrerie du père Baptiste.

Étendu sur un lit épais de sapins, devant un bon feu, mon âme s'abandonnait avec délice aux charmes que le silence des bois faisait naître en moi. Ces forêts primitives, ces arbres séculaires n'avaient-ils pas pu être témoins des combats acharnés que nos pères livrèrent autrefois aux féroces indiens : ou bien n'avaient-ils pas pu croître sur un champ de carnage, où deux tribus ennemies se rencontrèrent ? Peut-être aussi, au retour d'une expédition guerrière, un chef vint-il suspendre ses sanglants trophées aux branches desséchées de cet arbre, dont l'âge a tari la sève. Et puis à leur balancement au gré des vents, qui ne croirait pas, avec Bernardin de St. Pierre, qu'eux aussi, ont une âme sujette comme celle des hommes à l'amour et à la haine ! Qui ne croirait pas voir les âmes de nos dévanciers animer ces corps fantastiques, en écoutant les plaintes, les gémissements du vent, qui ne croirait pas assister encore à ces luttes désespérées dont le sol fut tant de fois ensanglanté.

Absorbé dans ces pensées qu'évoquait l'aspect des lieux, je

n'avais jusque là prêté aucune attention à la conversation animée que mon hôte avait entamé avec un *sucrier* d'une cabane voisine.

— " Pierre, lui disait-il, ne parle pas comme ça : c'est sûr, vois-tu, qu'il y a des sorciers et des esprits ; à preuve, ma jument grise que les lutins ont soignée pendant plus de quinze jours, et qui avait le crin tellement tressé, que j'ai été obligé de lui en couper pour le démêler.

— " Ta ! ta ! ta ! reprit Pierre, histoire de ma grand'mère ! c'te bêtise de croire que les âmes reviennent pour tresser le crin des chevaux, ou bien qu'un homme peut jeter des sorts.

— " S'il n'y a pas de sorciers, dis-moi donc, toi qui est si capable, comment se fait-il qu'un passant ait dit à Nicolas Bélanger, qui cherchait depuis si longtemps une source sur sa terre, de creuser là, qu'il aurait de l'eau et puis qu'ça s'est trouvé ?

— " C'est pas malin, là où croissent les roseaux, de dire qu'il y a de l'eau : y avait deux ans que je l'ai prêché.

— " Et c't'autre passant, qu'a dit à Villeneuve qu'il se souviendrait de lui, et que le lendemain tous ses cochons étaient morts.

— " Oui, mais il faut dire aussi qu'il a trouvé tout près une boîte encore à moitié pleine de poison pour les rats.

— " Ca, ça prouve rien, au contraire, puisqu'ils n'ont vu personne qui soit venu la jeter, c'est bien une preuve certaine que c'était le diable qu'était venu la mettre, puis, comme s'il eut douté de la force de son argument, il ajouta en se levant brusquement : " Pierre, tu ferais mieux de ne jamais parler de même, autrement il t'arrivera malheur comme à ce pauvre Jean Denis. "

A ces mots la figure de Pierre, jusque là si marquoise, devint toute sérieuse, je crus voir comme un vague sentiment de crainte et d'inquiétude errer sur ses traits : sa voix auparavant railleuse avait perdu toute l'assurance que lui donnait sa sceptique incrédulité. La conversation se termina là ; ce fut après avoir jeté plus d'un regard inquiet au dehors, s'être assuré qu'aucun bruit ne se faisait entendre, qu'il nous souhaita le bonsoir et qu'il prit en courant le chemin de sa cabane.

Ces mots qui avaient produit une si grande impression sur le voisin Pierre, m'intriguèrent vivement, je résolus d'en savoir plus long. Le père Baptiste était venu s'asseoir à mes côtés, sa tête était baissée et il paraissait plongé dans une profonde rêverie lorsque je lui dis :

— " Comme ça vous pensez donc que, tôt ou tard, il arrive malheur à ceux qui ne croient pas aux sorciers et aux revenants. "

— " Je crois, répondit-il avec conviction, que le bon Dieu pour punir les hommes, qui dans leur orgueil traitent de contes de vieilles et sourient de pitié au récit des prodiges qu'il opère dans sa bonté, permet qu'ils soient les jouets du mauvais esprit, par l'entremise des sorciers, comme la chose est arrivée à Jean Denis.

De plus en plus piqué, je repris : " Mais voyons, que lui est-il donc arrivé à ce Jean Denis, je parie que vous allez me dire qu'il a vu un feu-follet, ou qu'il a entendu la chasse-galerie ? "

— " Il a vu et entendu plus que cela, monsieur l'incrédule, reprit le père avec pénétration, il a vu le diable en personne ; " apercevant un sourire que je n'avais pu dissimuler, il ajouta, " je vais couler, puis remplir l'autre chaudron et vous raconter l'histoire, vous rirez ensuite si vous voulez. "

J'étais tellement curieux de l'entendre, que je m'empressai de l'aider dans ces deux opérations, le remplissage et le coulage, comme on dit en terme de *sucrier*. Le bonhomme, après avoir ravivé son feu par trois ou quatre buches sèches, revint prendre



sa place à côté de moi, et commença :

“ Il y a déjà longtemps de cela, oui, bien longtemps et peut-être tant je m'en souviens encore comme d'hier, car dans ma jeunesse je l'ai connu, Jean Denis, avant son malheur; c'était un beau jeune homme, dont plus d'un garçon de son âge était jaloux, parce que plusieurs filles riches lui montraient une préférence bien marquée, et qu'elles n'auraient pas dédaigné de s'appeler madame Denis.

“ Si vous saviez quel joyeux compagnon il était ! Si vous l'aviez vu danser à nos bals, à la Ste.-Catherine et les jours gras, si vous aviez entendu ses chansons, écouté ses histoires, qui nous faisaient mourir de rire, oh ! oui, et le bonhomme essuya une larme, vous l'eussiez bien aimé vous aussi.

“ Malheureusement Jean Denis était un de ces hommes, comme il n'y en a que trop, (et il me lança un regard de travers) qui ne croient pas au témoignage des autres hommes, et qui ne veulent pas se rendre à l'évidence des faits parceque ça dépasse leur raison. Il était en un mot ce que vous appelez un esprit fort, qui croyait comme tous les autres, que si le bon Dieu voulait faire des miracles, il était tenu en conscience de l'en prévenir. Aussi traitait-il de fous, de radoteurs tous ceux qui disaient avoir été témoins de quelques prodiges.

“ C'était en 1810, sa récolte avait été bonne et l'hiver s'en ressentit. Tout le temps du carnaval fut une succession de fêtes, que le carême seul vint interrompre. Dans le printemps je rencontre Jean Denis, qui me dit : “ Est-ce que tu vas bien vite monter au sucre, Baptiste ? ” Sur ma réponse affirmative, c'est bon reprend-t-il, nous aurons du guignon. Quelques jours plus tard, j'étais installé dans ma cabane à sucre, et lui avec son frère Paul, avait pris possession de la leur.

“ Pendant les premiers jours tout alla pour le mieux, j'allais tous les jours fumer la pipe chez les deux frères, dont la sucrerie avoisinait la mienne, et sur le soir, ils venaient veiller avec moi.

“ Puis quand j'avais fait du sirop, j'allais les inviter à venir manger la tige. Eux de leur côté ne manquaient jamais de m'avertir quand le sucre était prêt.

“ Un jour que Paul était allé en tournée pour recueillir l'eau et que Jean Denis faisait bouillir, un étranger se présenta à la porte de la cabane. La figure ne parlait pas beaucoup en sa faveur. Ses yeux, toujours en mouvement, avaient quelque chose de farouche, ses joues étaient creuses et d'une teinte jaunâtre; ses cheveux venaient presque se réunir à deux épais sourcils: sa barbe épaisse n'avait pas été coupée depuis longtemps; enfin ses vêtements étaient en lambeaux. Malgré tout ce que sa mine avait de repoussant, Jean Denis l'invita poliment d'entrer. C'était à l'heure du dîner, il lui proposa de prendre part au repas, ce que l'étranger fit sans façons. Mais bientôt mon ami remarqua que les allures de cet homme étaient étranges. Quoiqu'il lui eût plusieurs fois adressé la parole, l'inconnu se contentait de hausser les épaules et ne daignait même pas lui répondre. Il dévorait les aliments avec une incroyable voracité, et Jean remarqua de plus qu'il maudissait chaque bouchée qu'il prenait. Bref ce qui eut pu servir amplement au dîner de quatre personnes, ne parut qu'à peine assouvir sa faim. Quand il eut fini, il repoussa grossièrement du pied les aliments. Il prit ensuite un énorme pain de sucre qu'il mangea en moins de temps que je n'en mets à vous le dire; il en coula un second dans sa poche, et se disposait à en faire autant d'un troisième, lorsque mon ami intervint: Halte là, mon brave, lui dit-il, il paraît qu'on ne se contente pas de manger, mais qu'on voudrait encore se charger; gardez ce que

“ vous venez de prendre, mais je vous prie d'aller compléter votre charge ailleurs.

“ A ces mots qu'il n'était sans doute pas habitué d'entendre, l'inconnu se leva précipitamment, ses yeux lançaient des éclairs, je veux, dit-il, ce pain de sucre et je l'aurai: puis il avança la main pour le prendre. Jean Denis s'était aussi levé, il le repoussa par un brusque mouvement et le somma de sortir. La fureur de l'étranger ne connut plus de bornes, alors ses yeux s'injectèrent de sang, ses muscles se crispèrent, sa figure devint horrible. Saisissant un poignard qu'il avait à son côté, il s'élança sur Denis. Heureusement celui-ci avait la main sûre et le poignet solide; avant que le misérable eut fait un pas, un coup de poing pesant cinq cents livres, l'avait étendu par terre, d'un tour de main, il fut désarmé; puis le saisissant par un bras et une jambe il le rua hors de la cabane. Quand Paul revint de sa tournée, quelques instants après, l'inconnu, encore tout étincelant de rage, se relevait en maudissant et jurant que le soir même on se souviendrait de lui, puis il prit le chemin du bois. J'arrivai sur ces entrefaites, et Jean Denis encore tout ému nous raconta ce qui était arrivé.

“ Cependant le reste de la journée se passa comme d'ordinaire. Les deux frères vinrent suivant leur coutume veiller chez moi; nous passâmes une joyeuse soirée, dont l'incident de la journée fit en bonne partie les frais. Vers dix heures, les deux frères partirent: quant à moi, après avoir fait bon feu, fatigué par la besogne qui avait été très-rude, je m'étendis sur mon lit et ne tardai pas à m'endormir profondément. De retour à la cabane, Paul que les tournées de la journée, dans la neige et l'eau à moitié jambes, avaient épuisé, se coucha et bientôt il tomba dans un véritable sommeil léthargique, Jean devait veiller et faire bouillir.

“ Vers onze heures et demie, il était dans un état de demi-sommeil, repassant dans son esprit les événements de la journée, lorsque les allures de l'étranger lui revinrent à l'idée. Son appétit vorace, ses manières extraordinaires, sa figure repoussante, mais pardessus tout, ses blasphèmes et ses menaces auxquelles il n'avait pas d'abord prêté une grande attention, produisirent une vive impression sur son esprit. Un malaise inexplicable ne tarda pas à s'emparer de lui: en vain essayait-il de la chasser de sa pensée, la figure hideuse et vengeresse de l'inconnu le poursuivait sans cesse.

“ Tout-à-coup, il lui sembla entendre, autour de la cabane, comme le craquement de branches sèches, brisées sous les pas d'un homme. D'un bond il fut debout; saisissant une hache, il s'élança dehors en poussant un vigoureux *qui vive*. Après avoir fait plusieurs fois le tour de la cabane, et n'avoir rien pu découvrir, il revint se mettre à la même place, et, croyant s'être trompé, il ne tarda pas à tomber dans cet état de somnolence, où l'âme est en suspens entre le sommeil et la veille. Cependant, le ciel, si serein auparavant, s'était brusquement obscurci; déjà de gros nuages, précurseurs de la tempête, roulaient dans l'espace, poussés par un gros vent. Paul dormait toujours profondément.

C. DE GUISE.

(A continuer.)

**FIRMIN H. PROULX,**  
Propriétaire-Gérant.

**FAITS DIVERS.**

**Bibliographie.**

Nous lisons dans le *Canadien* :

La maille de l'Est nous a apporté une petite brochure contenant une biographie du regretté C. F. Painchaud, ancien curé de Ste. Anne la Pocatière et fondateur du collège de ce nom, par un de ses élèves, M. CHARLES BACON. Elle sort des presses de H. Firmin H. Proulx; éditeur de la *Gazette des Campagnes*.

S'il est une mémoire qui mérite d'être honorée parmi nous, c'est bien sûrement celle du noble esprit et du noble cœur que vient de peindre un des jeunes messieurs formés dans cette belle institution à l'étude et à l'appréhension des gens de bien, et qui vient d'honorer son talent par l'éloge de son bienfaiteur. Il était temps que cette justice fut rendue à cet homme de dévouement.

Nous n'avons fait qu'entrevoir M. Painchaud, encore enfant, mais nous avons remporté de cette riche nature ce profond sentiment d'estime qui était tourné en amour dans le cœur du pays. Aussi aimons-nous aujourd'hui à nous faire l'écho de notre prédécesseur au *Canadien* qui dès 1838 s'écriait : "voilà les hommes qui méritent qu'on leur élève un monument." Cette biographie est précédée d'un beau portrait photographique de celui qui en fait le sujet, et contient une liste de 82 prêtres formés dans cette précieuse maison, dont 8 sont morts : elle a aussi donné l'instruction à 1275 élèves depuis la première ouverture des classes en 1829.

Nous lisons dans le *Journal de Québec* :

Nous avons reçu un petit livret qui contient l'éloge de M. C. F. Painchaud, fondateur du collège de Ste. Anne, par M. Charles Bacon, élève de cette institution. Cet éloge est suivi de diverses notices sur la vie de ce prêtre vénérable qui a trouvé la mort dans son dévouement pour la grande œuvre que ses yeux ont vue. Les cendres de ce grand citoyen reposent dans l'Église qui l'a vu naître; mais le monument qui éternisera sa mémoire s'élève majestueusement sur les hauteurs de Ste. Anne. C'est son collège où déjà 82 prêtres et 1275 élèves ont reçu le pain de la vie morale et intellectuelle.

M. Painchaud, dépourvu de toute ressource pécuniaire, enfantait des prodiges par la parole et par l'exemple. Il prenait la hache lui-même et s'enfonçait avec ses paroissiens dans la forêt. Bientôt, comme par enchantement, les pierres se posèrent sur les pierres, la charpente des toits se dressa, imposante aux regards étonnés des citoyens; le collège était créé, mais le vénérable curé de Ste. Anne avait trouvé dans ses efforts le germe du mal qui le conduisit au cercueil.

Peut-on oublier un pareil citoyen et un pareil prêtre? Le collège de Ste. Anne surtout, peut-il l'oublier? Non, et ce dernier tribut à la mémoire de son fondateur est une preuve de plus de sa vive reconnaissance.

Le livret imprimé dans les ateliers de la *Gazette des Campagnes*, et portant au frontispice un portrait photographié de M. Painchaud, est encore une preuve d'un progrès d'un autre genre pour les citoyens de la rive Sud du St. Laurent. Il atteste que l'imprimerie s'y développe dans des proportions satisfaisantes.

Nous ne saurions terminer sans rappeler en même temps, que si M. Painchaud a tant fait pour ces localités, aujourd'hui si privilégiées, ses successeurs n'ont pas non plus failli dans la tâche qu'il leur a laissée en mourant. Cette tâche, c'est le développement progressif et rapide du collège; c'est l'agrandissement considérable des constructions; c'est à côté du cours classique, la création d'un cours commercial et utilitaire c'est l'établissement plus récent du *Pensement agricole* et d'une ferme-modèle dont les promesses sont au niveau des sacrifices que s'imposent perpétuellement les chefs de cette grande et belle institution.

**Milice Volontaire.**

**Ordres généraux de Milice.**

Québec, 30 janvier 1862.

**Force active—Classe B.**

La formation des corps suivants est par le présent autorisée, savoir :

Une Compagnie d'Infanterie de Milice à St. Ours.—Pour être Capitaine, J. A. Derrion, écuyer; pour être Lieutenant, F. X. Brault, gentilhomme; pour être Enseigne, L. A. Colère, gentilhomme.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à Beauharnais.—Pour être Capitaine, Michael Martin, Capitaine du 1er Bataillon de Milice de Beauharnais; pour être Lieutenant, A. M. Park, gentilhomme; pour être Enseigne, Benjamin Parent, gentilhomme.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à la Baie St. Paul.—Pour être Capitaine, Thomas Duperré, écuyer; pour être Lieutenant, Téléphore Fortin, gentilhomme; pour être Enseigne, Pierre Bois, gentilhomme.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à la Rivière du Loup "en haut"—Pour être Capitaine, Flouard Caron, éc.; pour être Lieutenant, Alexis Lesieur Desaulniers, gentilhomme; pour être Enseigne François Xavier Lambert, gentilhomme.

**Association d'Exercice du Collège de Ste. Anne de la Pocatière**

Deux Associations d'exercice sont par le présent autorisées au Collège de Ste. Anne de la Pocatière, qui seront composées des élèves de ce Collège, en vertu des dispositions de la section II de l'Acte de Milice amendé (1862).

6 février 1863.

Une Compagnie d'Infanterie de Milice Volontaire à la Malbaie.—Pour être Capitaine, Alector Dufour, écuyer; pour être Lieutenant, Henri Simard, gentilhomme; pour être Enseigne, John C. Desmeules, gentilhomme.

**Membres de la Chambre d'Agriculture.**

Les Messieurs suivants ont été élus Membres de la Chambre d'Agriculture dans le Bas-Canada, pour l'année courante :

- L'Hon. L. V. Sicotte
- Major Campbell, C. B.
- L'Hon. U. Tessier
- L'Hon. J. E. Turcotte.

(Extrait de la "Revue Agricole")

**Sociétés d'Agriculture, Bas-Canada (1863)**

**Arthabaska**—Président, A. Stein; Vice-Président, L. Thibaudeau; Secrétaire-Trésorier, B. Théroau, fils; Comité de Direction, P. Terney, P. Stuart, E. Marcotte, J. Garneau, E. Drouin, E. G. Paradis, N. Lavigne.

**Bagot**—Président, Urgèle Desmarais; Vice-Président, John Henderson; Secrétaire-Trésorier; P. S. Gendron; Comité de Direction, A. Onimet, J. Grignon, J. Geoffron, C. Lefebvre, J. Mallet, A. Bernier, E. Benoit.

**Beauce**—Président, Hon. Elzéar Duchesnay; Vice-Président, J. O. C. Arcand; Secrétaire-Trésorier, F. S. A. Belanger; Comité de Direction, T. J. Taschereau, Dr. G. Lafleur, William Poyer, George Lessard, Louis Morin, Louis Barbeau, Alexandre Pagot.

**Bellechasse**—Président, A. C. Fortier; Vice-Président, E. Fargues; Secrétaire-Trésorier, P. Fargues; Comité de Direction, P. Goulet, D. Dubord, F. Fournier, L. E. Turgon, C. Paquet, J. Lainesse, H. Meuland.

**Berthier**—Président, Gédéon Ferland; Vice-Président, Frs. Dezy; Secrétaire-Trésorier, N. Doncet; Comité de Direction, M. Brissette, E. O. Cuthbert, E. Mousseau, H. Lambert, F. M. Bernard, F. Lavallée, A. Hamelin.

**Charlevoix, No. 1**—Président, T. J. Reer, Vice-Président, C. Demule; Secrétaire-Trésorier, Ed. Tremblay; Comité de Direction, J. McLaren, F. Belleville, T. Villeneuve, A. Lamieux, F. Harvey, F. Trambly, O. Brassard.

**Charlevoix, No. 2**—Président, D. Tremblay; Vice-Président, T. Fortin; Secrétaire-Trésorier, S. Boivin; Comité de Direction, J. Cimon, B. Cimon, O. Simard, A. Tremblay, E. Boivin, M. Perron, L. Gobeil.

**Chambly**—Président, Laurent Benoit; Vice-Président, C. de Boucherville; Secrétaire-Trésorier, Louis Trudeau; Comité de Direction, A. Williams, A. Rocheleau, L. Dubois, C. Fournier, M. Desrochers, L. St. Germain, J. Prairie.

**Champlain**—Président, J. J. Ross; Vice-Président, A. Massicotte; Secrétaire-Trésorier, Rob. Trudel; Comité de Direction, J. Grenier, A. Lafèche, P. Lahaie, O. Montplaisir, M. Trudel, F. Marchand, G. Gervais.

**Chateauguay**—Président, D. Ed. Labelle; Vice-Président, Geo. Cross; Secrétaire-Trésorier, A. McEachern; Comité de Direction

Levasseur, P. Rena, A. Robison, C. B. B. ... C. Bodin, D. Marshall, E. Sadler.

Deux-Montagnes—Président, J. B. Daoust ... Vice-Président, W. McGeogh; Secrétaire-Trésorier, D. Masson; Comité de Direction, D. Beauchamp, J. McMartin, N. McColl, L. Rodrigues, J. Morin, J. Gibb, J. Rodrigues.

Dorchester—Président, H. Audet; Vice-Président, F. Baillargeon; Secrétaire-Trésorier, F. Buteau; Comité de Direction, N. Tétrault, J. Gosselin, F. Baillargeon, J. Buteau, J. Vallière, J. Fortin, F. Carrière.

Kamouraska—Président, R. F. Pilote; Vice-Président, P. Dessaint; Secrétaire-Trésorier, J. Dessaint; Comité de Direction, E. Dionne, O. L. Tétu, A. Casgrain, R. H. Potvin, V. Taché, H. Pelletier, P. Pelletier.

L'Assomption—Président, Hon. Archambault; Vice-Président, U. Deschamps; Secrétaire-Trésorier, A. Archambault; Comité de Direction, J. Perrault, J. B. Lachapelle, N. Vinette, A. Lavallée, L. Lachapelle, B. Rasette, P. Archambault.

Lévis—Président, P. Lagnen; Vice-Président, A. Carrier; Secrétaire-Trésorier, F. M. Guay; Comité de Direction, A. Bourget, C. Lemieux, A. Lemieux, J. Morin, Sr., J. Demers, Jr., J. B. Lemieux, G. Fournier.

L'Islet—Président, A. Dionne; Vice-Président, N. Lavoie; Secrétaire-Trésorier, P. G. Verrault; Comité de Direction, S. Roy, S. Drapeau, L. Caron, J. Boucher, L. Bois, T. Gagnon, A. Miville.

Lotbinière—Président, T. Walker, Vice-Président, E. Montgomery; Secrétaire-Trésorier, J. Parke; Comité de Direction, J. Brown, R. Lindsay, J. Lefebvre, H. Mackie, P. Stukson, S. Wark, T. Taylor.

Laval—Président, P. Ouimet; Vice-Président, A. Bélaire; Secrétaire-Trésorier, Dr. McMason; Comité de Direction, F. Ouimet, B. Ouimet, N. Gravel, E. Gravel, Jr., L. Auclair, H. Filion.

Maskinongé—Président, J. Fortin; Vice-Président, E. Caron; Secrétaire-Trésorier, G. E. Mayrand; Comité de Direction, R. Lambert, A. Lesage, C. Gélinas, D. Gagnon, D. Maigrot, J. Voysard, G. Lessard.

Montmagny—Président, L. H. Blais, Vice-Président, Dr. Beaubien, M. P. P.; Secrétaire-Trésorier, G. Allen; Comité de Direction, L. Fortin, A. Bosse, Blais, H. Talbot, H. Dupuis, P. Lavergne, J. Charbonneau.

Montmorency—Président, Chs Rhéaume; Vice-Président, J. Guérin; Secrétaire-Trésorier, O. Girard; Comité de Direction, J. Cloutier, T. Bélanger, E. Giguère, A. Paré, C. Huot, P. Vézina.

Montcalm—Président, J. Dufresne, MPP; Vice-Président, J. Melrose; Secrétaire-Trésorier, A. H. de Caussin; Comité de Direction, B. Bertrand, G. Poirier, A. Beaudry, M. Dorval, T. Breault, M. Skelly, L. Bordenau.

Montréal—Président, G. Desbarats, écr., Vice-Président, S. J. Lyman, écr.; Secrétaire-Trésorier, J. Bell; Comité de Direction, J. Réekée, J. Cooper, J. Middleton, J. Archbold, R. Spriggins, J. Thayer, jr., T. Wall.

Niger No. 1—Président, J. A. Lambert; Vice-Président, L. E. Leblanc; Secrétaire-Trésorier, J. Jutra; Comité de Direction,

A. Leblanc, A. Brisson, E. Brassard, C. Brassard, A. Labarre, A. McDonald, N. Mailhot.

Port-Nouf—Président, Hon. J. E. Thibodeau; Vice-Président, C. Arcand; Secrétaire-Trésorier, F. J. Rinfret; Comité de Direction, L. Hardy, S. Dénichaud, F. Frenette, L. Leclerc, L. Dussault, R. Bernard, F. LaRue.

Québec (Cité)—Président, H. S. Henderson; Vice-Président, Ls Bilodeau; Secrétaire-Trésorier, W. Moore; Comité de Direction, J. Boswell, D. Marsden, J. Renaud, J. Ashworth, J. Dimming, J. Clapham, F. Lévée.

Québec (comté)—Président, Col. J. Laurin; Vice-Président, Chs Rhéaume; Secrétaire-Trésorier, J. B. Delage; Comité de Direction, J. Hamel, J. Jobin, J. Beaumont, Feuillon, P. Pagnot, H. Moss, J. Blais.

Richelieu—Président, C. Magnant; Vice-Président, R. Latraverse; Secrétaire-Trésorier, J. G. Crébassa; Comité de Direction, D. Bruneau, C. Chapelaine, M. Gétard, L. Chapelaine, N. Nadeau, J. Houle, C. Naud.

Rimouski—Président, E. Grouin; Vice-Président, Lt. Col. O. Pineau; Secrétaire-Trésorier, E. Pouliot; Comité de Direction, S. Beaulieu, L. Perrault, O. Roy, T. Roy, N. Lemieux, J. Bélanger, J. Gagné.

Rouville—Président, Major Campbell; Vice-Président, Dr. Héique; Secrétaire-Trésorier, J. B. Forge; Comité de Direction, M. Fregan, E. Poulin, R. Daignan, P. Meunier, F. Charrier, C. Letestu, L. Gobeille.

Shefford—Président, J. W. Blackwood; Vice-Président, A. Kay; Secrétaire-Trésorier, S. Allen; Comité de Direction, A. Lewis, L. Martin, A. Knowlton, T. Ainslee, V. Daily, S. Chartier, A. S. Sauborn.

Sherbrooke—Président, A. Steven, Vice-Président, W. Becket; Secrétaire-Trésorier, Chs Brook; Comité de Direction, A. Ball, C. Maloney, T. Terrill, H. Moe, J. Winslow, J. Robertson, A. Loomas.

Soulanges—Président, D. Contlée; Vice-Président, J. Curry; Secrétaire-Trésorier, G. H. Dumesnil; Comité de Direction, J. Bourbonnais, jr., A. Campeau, C. Moutpetit, J. Sauvé, J. Leroux, J. Asselin, G. Benoit.

St. Hyacinthe—Président, P. Lamothe; Vice-Président, F. X. Mariu; Secrétaire-Trésorier, Ls Taché; Comité de Direction, P. Varry, J. Aughel, J. Bourgeois, A. Dallaire, A. Chapelaine, J. Michon, J. Scott.

St. Maurice—Président, L. L. Désaulniers; Vice-Président, M. Hubert; Secrétaire-Trésorier, F. E. Milot; Comité de Direction, B. Tessier, jr., C. Feron, J. Bellemare, A. Gauthier, A. Dufresne, J. L'Emérite, J. Laurin.

Terrebonne—Président, Hon. E. Masson; Vice-Président, Révd. M. Thérien; Secrétaire-Trésorier, Dr. Dumouchel; Comité de Direction, M. Moody, L. Leclair, J. Filion, J. Lonagan, A. Kimpton, F. Limoges, F. Forget.

Témiscouata—Président, L. A. Bértrand; Vice-Président, L. Dumeul; Secrétaire-Trésorier, L. N. Gauvreau; Comité de Direction, C. Dubé, Révd. E. Dion, Wm. Mathison, J. Sirois, M. Côté, B. Guinette, C. Thériault.

Trois-Rivières—Président, J. McDougal, Vice-Président, H. D'Alval; Secrétaire-Trésorier, N. J. Dolreine; Comité de Direction, D. Dufresne, E. Bernard, O. Gosselin, F. Betty,

O. Parmeton, J. Aubry, F. Lefebvre.

Vaudreuil No 1—Président, R. Harwood; Vice-Président, J. Bressour; Secrétaire-Trésorier, E. Lefebvre; Comité de Direction, H. Thompson, E. Grouit, M. Potvin, A. Leger, E. Dupont, A. Campeau, J. Vinet.

Vaudreuil No 2—Président, D. McMillan; Vice-Président, E. Lalonde; Secrétaire-Trésorier, E. N. Fournier; Comité de Direction, D. McGregor, J. Yipond, C. McCreary, P. Gingras, E. Julien, J. Park.

Verchères No 1—Président, L. H. Masson; Vice-Président, C. Dansereau; Secrétaire-Trésorier, J. N. Archambault; Comité de Direction, M. Girard, C. Beauchemin, C. Amiot, A. Tétrault, P. Chicoine, F. Voligny, C. Chabot.

Verchères No 2—Président, A. Vandaigne; Vice-Président, R. Marchesault; Secrétaire-Trésorier, L. de St. Aubin; Comité de Direction, A. Préfontaine, A. Larose, P. Shank, J. Colette, P. Archambault, L. Leroux, J. Beaudry.

Yamaska—Président, J. Wurtele; Vice-Président, J. Duguay; Secrétaire-Trésorier, E. Boucher; Comité de Direction, J. Côté, P. Payan, F. Lahate, M. Fortier, J. Lemaître, G. Compton, J. Barbeau.

Nous lisons dans le Canadien :

Nous avons déjà eu occasion de faire ressortir l'utilité de journaux comme ceux qui s'occupent de l'instruction publique et de l'agriculture, ces deux intérêts si vivaces, qui ne sauraient être trop popularisés et trop répandus parmi nous. Les efforts qui se font dans ce sens sont trop méritoires et trop bien sentis pour trouver de l'indifférence dans notre population. Pour notre part, nous nous ne pouvons qu'applaudir de nouveau à ces efforts et féliciter le pays du concours de tant de talents dévoués que nous voyons à l'œuvre : et en tenant aujourd'hui ce langage nous ne faisons que répéter pour la centième fois ce que nous avons toujours fait et ce que nous continuons de faire dans cette direction.

JOURNAL A DOUBLE FACE.—Un des éditeurs de journaux qui se publient en Louisiane, réduit à la dernière extrémité par le haut prix et la rareté du papier, a eu l'idée lumineuse d'acquiescer un magasin de papier à tapisserie. Il imprime son journal sur le côté blanc. L'autre côté peut être utilisé pour tapisser les chambres de ses abonnés. On dit que par ce procédé il a doublé le nombre de ses abonnés.

Avis salutaire aux journaux défaillants.— (Le Canadien.)

Nous prions ceux de nos souscripteurs qui n'ont pas encore payé leur abonnement, pour l'année écoulée, ainsi que pour l'année courante, de vouloir bien le faire au plus tôt.

**Prix des marchés de Québec.**

24 février 1863.

	s.	d.	s.	d.
Bœuf par livre	0	3	0	5
Mouton par quartier	3	0	5	0
Porc frais, par livre	0	4	0	5
Porc salé do	0	5	0	6
Sucre d'érable, par livre	0	5	0	6
Œufs, par douzaine	1	0	1	3
Volailles, par couple	2	0	3	0
Oies do	5	0	5	6
Dindes do	7	6	10	0
Beurre frais, par livre	1	0	1	3
Beurre salé do	0	9	0	10
Patates, par minot	1	6	1	8
Avoine do	1	9	2	0
Foin, 100 bottes de 16 lbs	70	0	80	6
Fleur, extra superfine	27	6	28	0
" superfine	24	0	25	0
" No. 2	0	0	23	6
" Fine	17	6	18	9

**ANNONCES.**

Venant d'être publié et à vendre au bureau de la Gazette des Campagnes :

**ÉLOGE DE**

**Messire C. F. PAINCHAUD**

Fondateur du Collège de Ste. Anne

PAR CHARLES BACON

Élève de Philosophie

Accompagné de diverses notices sur la vie de ce digne Prêtre

AVEC UN PORTRAIT PHOTOGRAPHIQUE

Prix : 30 sous.

**NOUVELLE PUBLICATION.**

**RÉPONSES** aux Programmes de PÉDAGOGIE et d'AGRICULTURE pour les DIPLOMES d'école élémentaire et d'école modèle, rédigées par M. Jean Langevin, Ptre. A vendre, à Québec, à la librairie de Noé Langevin, No. 7, rue St. Joseph, Haute-Ville. Prix, 12 centins ; à la douzaine, \$1.40.

15 janvier 1863.

**ALPHONSE MILLER, AVOCAT,**

son bureau au Village de Sainte Anne de la Pocatière, le JEUDI de chaque semaine, en la demeure de M. DAVID LAVERGNE. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclament les services de sa profession.

8 mai 1862.

**CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC**

**CANADA.**

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10.00 A.M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 2.51 P.M., et à la Rivière-du-Loup à 5.00 P.M.

Les convois partent de la Rivière-du-Loup tous les jours à 8.00 A.M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 10.21 A.M., et à la Pointe-Lévi à 3.30 P.M.

C. FREER,

1er décembre 1862. Surintendant.

**L'HYDROPULTE**

ou

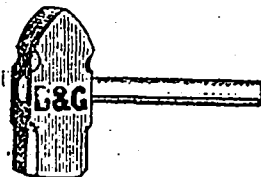
**Pompe légère et portative**

Pour arroser les jardins, chasser les insectes des arbres, nettoyer les citernes, etc. Cette pompe, à l'aide d'un seul homme, lancera l'eau avec force à raison de huit gallons par minute à une distance de cinquante pieds. A vendre par le soussigné,

CHAS. MOIZEN, Agent,

17, Rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec.

1er août 1862.



**POUR LES EGLISES.**

NOUS avons l'honneur d'annoncer aujourd'hui à nos amis, et au public en général, que vu l'encouragement libéral que nous en avons reçu, nous avons cru à propos d'agrandir de beaucoup notre établissement, en y joignant le magasin voisin et augmenté en conséquence notre fonds de marchandises.

Nous recevons chaque jour des Etats-Unis de magnifiques LUSTRES en cuivre ou de bronze, à l'HUILE DE CHARBON, faits spécialement pour les EGLISES.

Messieurs les Marguilliers des paroisses sont respectueusement invités de diriger leur attention sur ces objets.

On trouvera ici l'assortiment le plus varié et le plus considérable de LAMPES à l'Huile de charbon, et de QUINCAILLERIE qu'il y ait à Québec. Instruments agricoles Ferrures de maison, Ustensils de cuisine, Peinture, Huile, Vitres, Outils de toutes sortes, etc., etc., A bas prix.

Les conditions très-libérales.

**BÉLANGER et GARIÉPY.**

Québec, 9, rue Lafabrique, à l'entree du Gros Marteau.



DEPARTEMENT

**TERRES DE LA COURONNE.**

Québec, 17 Novembre 1862.

AVIS est par le présent donné que si le prix d'achat des terres dans le Bas-Canada occupées en vertu de billets de location émanés d'après les règlements du 2 mars 1849 n'est pas payé en plein avant le 1er mai prochain, les lots seront repris et offerts en vente.

Wm. McDougall,

Commissaire.

1er décembre 1862.



**M. POURTIER,**

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

**CHARLES MOIZEN,**

COMPTABLE,

COURTIER DE DOUANE

ET

AGENT GENERAL,

No. 17, rue St. Jacques,

QUEBEC.

**J. LS. MARTINEAU,**

MARCHAND,

Rue des Fossés Lt. Roch de Québec

Rue St. Pierre Prés du marché Basse-Ville

QUEBEC.

Le soussigné a l'honneur de remercier ses nombreux amis pour l'encouragement qu'il a reçu dans le cours de cette année.

Il a aussi le plaisir de leur annoncer qu'il vient de recevoir à ses deux magasins un assortiment considérable de feronneries, à l'usage des cultivateurs, ainsi que des charres provenant des meilleures manufactures canadiennes, anglaises et américaines.

Le soussigné a constamment en mains un assortiment de poêles à charbon et à bois, de toute grandeur, et avec les dernières améliorations, pour Salon, Passage et Magasin ; aussi un assortiment de Poêles de Cuisine et Poêles Doubles, dans les derniers goûts. De plus, Clous coupés et forgés ; Vitres de 7 1/2 x 6 1/2 à 42 x 36 ; Peintures, couleurs assorties ; Huile de charbon (meilleure qualité) et Lampes ; Tôle, Fer blanc, etc.

Le tout à des prix très-réduits.

**J. LS. MARTINEAU.**

15 décembre 1862.



**BOIS ET FORÊTS.**

Département des Terres de la Couronne  
 Québec, 2 décembre 1862.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans le territoire Chaudière et Madawaska, aura lieu au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Fraserville, (Rivière-du-Loup,) le 20e jour de janvier prochain.

*Conditions de la vente.*

*Premièrement.* Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par euean public, à un tel point d'enchère, outre la rente foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

*Secondement.* Les personnes à qui les limites seront adjudgées, seront tenues de faire tirer les limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émises par le département des terres de la Couronne.

*Troisièmement.* Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

*Quatrièmement.* Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

On pourra obtenir toutes informations au sujet des limites qui doivent être offertes en vente, en s'adressant, le et après le DEUX du mois prochain, au bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, à Fraserville, ou au département des terres de la Couronne, à Québec.

ANDREW RUSSELL,  
 Ass.-Commissaire.

2 janvier 1862.

**MANUEL DES CONGRÉGATIONS**

DES

**SAINTE ANGES,**

A L'USAGE DES

JEUNES ÉLÈVES DES COLLÈGES ET  
 DES COUVENTS,

A vendre à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes.—Prix : 2 schelins le vol.

**AGENTS DE LA GAZETTE DES CAMPAGNES.**

Cap St. Ignace, Noël Nadeau, écr.,  
 Collège de Joliette, Révd. M. Ls. G.  
 Langlais, Procureur.

Isle-Verté, Achille Bertrand, écr.

Kamouraska, Chs. Lindsay, écr., N. P.

Lambton, le Docteur Ls. Labrecque.

L'Assomption, M. Poirier, écr., N. P.

L'Islet, Jules Casgrain, écr., N. P.

Maskinongé, le Docteur A. A. Duhamel.

QUEBEC, M. N. S. Hardy, libraire,  
 Basse-Ville.

Rimouki, E. Grondin, écr., arpenteur.

St. Alexandre (Kamouraska), M. Edmond Lévêque, marchand.

St. Ambroise de la Sœur Lorette, Gonzague Vincent, M. P.

St. Antoine de Tilly, Edmond LaRue, écr., Notaire.

St. Benoît (Montréal), le Notaire Le-  
 maire.

St. Casimir, F. X. Gingras, écr.

St. Césaire de Rouville, Révd M. J.  
 A. Provençal.

St. Croix, L. C. Desrochers, écr., J. P.

St. Denis (en bas), M. S. Dionne.

St. Eloi (Kamouraska), Révd. M. G.  
 Gaudin.

St. Fabien, Révd. M. A. Ladrière.

St. Famille, Isle d'Orléans, M. Basile  
 Marquis.

St. Grégoire, Révd. M. J. Harper.

St. Ilé ène, (Kamouraska) M. Edouard  
 Chapleau, marchand.

St. Henri de Lauzon, Révd. M. Frélic  
 Caron.

St. Hermas, Frs. Gauvreau, écr.

ST-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack,  
 libraire, rue Cascades.

St. Jean de l'Isle d'Orléans, Léonidas  
 LaRue, écrivain, E. M.

St. Jean Port-Joli, P. G. Verreault, écr.

St. Julie de Somersct, J. B. Rous-  
 seau, écr.

St. Laurent, Isle d'Orléans, M. Zéphi-  
 rin Lapierre, instituteur.

St. Modeste (Témiscouata) N. Miville,  
 écr., M. P.

St. Pierre, Rivière du Sud, G. Blais, écr.

St. Scholastique (Montréal), Docteur  
 Duchesnay.

St. Stanislas de Batiscan, le Docteur  
 Philippe Lassisseraye.

St. Thomas, Louis Blais, écr., avocat.

Terrebonne, M. F. X. Leclerc, S. D.

Trois-Pistoles, Thomas P. Pelletier, écr.

ISLE DU PRINCE-EDOUARD :

Rustico (Isle du Prince Edouard); Révd  
 M. Geo. A. Belcourt.

NOUVEAU-BRUNSWICK :

St. Bruno (Madawaska), Révd. M.  
 L'Hiver.

**À VENDRE**  
 A L'IMPRIMERIE DE LA

**Gazette des Campagnes :**

Les éléments de l'Agriculture à l'usage de la jeunesse canadienne, par James Smith, Professeur d'Agriculture au Collège Agricole et Industriel de Rimouski.—Prix : 30 sous.

L'Histoire du Canada en tableaux, par M. Jean Langevin, Prêtre, Principal de l'École Normale Laval.—Prix : 8 sous.

Le Canada, ses institutions, ressources, produits, manufactures, etc; par Hector L. Langevin, M. P. P.—Prix : 30 sous.

Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport, par M. Jean Langevin, prêtre, ancien curé de cette paroisse.—Prix : 3 schelins.

Réponses aux programmes de Pédagogie et d'Agriculture, pour les diplômés d'école élémentaire et d'école modèle, rédigées par M. Jean Langevin, Prêtre.—Prix : 15 sous.

LE CALENDRIER DU DIOCÈSE DE QUEBEC, pour l'année 1863, approuvé par Monseigneur l'Evêque de Tioa, Administrateur du Diocèse.

Les Oiseaux du Canada, par J. M. LeMoine, seconde édition, en deux volumes.—Prix : une piastre les deux volumes.

Le Petit Almanach du Bas-Canada, pour l'année 1863.

Archiconfrérie du Denier de Saint-Pierre, suivi des instructions sur la manière de gagner les Indulgences.—Prix : 8 sous; la douzaine, 3 schelins.

Considérations sur l'Agriculture Canadienne, au point de vue religieux, national, et du bien-être moral.—Prix : 12 sous.—Ce volume est également en vente à Québec chez MM. Crémazie et Hardy, libraires, et chez M. Chs. Humel; ainsi qu'à Montréal, chez MM. Rolland et Chapleau, libraires.

Le Verger Canadien, ou Culture raisonnée des Fruits qui peuvent réussir dans les Vergers et Jardins du Canada.—Prix : un écu le volume.

Recueil de Chansons Canadiennes et Françaises, comprenant 450 chansons.—Prix : un écu le volume.

Le Véritable Petit Albert, ou Secret pour acquérir un Trésor.—Prix : 30 sous le volume.

Tripoli Canadien, pour nettoyer l'argent, le cuivre, le fer, l'étain, le fer-blanc, etc.—Prix : 15 sous le paquet.

Hydropulte, ou Pompe légère et portative, pour arroser les jardins; chasser les insectes des arbres, et nettoyer les citernes. Ceux qui voudraient s'assurer de leur efficacité avant que de les acheter, peuvent en faire l'essai à cette imprimerie.